

Dates des permanences collectives APB.

Les permanences collectives sont organisées pour que tous les acteurs d'APB (élèves de terminales et professeurs principaux) puissent poser leurs questions durant les temps forts de la procédure. Ces questions sont de toutes les natures imaginables (élève bloqué dans l'inscription, PP qui souhaite avoir des informations sur le suivi des élèves ...). Les élèves peuvent venir par groupe ou individuellement. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous à la vie scolaire pour ces créneaux.

Dates	Salle
Jeudi 2 février 15h-16h30	Salle Info CDI
Jeudi 9 février 15h-16h30	
Jeudi 2 Mars 15h-16h30	
Mardi 7 Mars 15h - 16h30	
Jeudi 16 Mars 15h-16h30	
Lundi 20 Mars 14h - 15h30	
Jeudi 30 Mars 15h – 16h30	

M. Bailleul
Conseiller d'Orientation Psychologue
CIO Péronne